

République Française VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE Département des Hauts-de-Seine

Bordée par la Seine, à 1,5 km du futur village olympique de Paris 2024 et à 4km de Paris, Villeneuve-la-Garenne bénéficie d'une situation géographique de choix au cœur du territoire francilien.

Engagée dans une mutation urbaine et architecturale ambitieuse et innovante, Villeneuve-la-Garenne se mobilise pour l'évolution constante de la qualité et de la diversité du bouquet de services publics proposés à ses 26000 habitants et à ses acteurs locaux associatifs et économiques.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne recrute pour son service Tranquillité Publique

UN GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICPALE (H/F)

Cadre d'emploi Agent de Police Municipale- Catégorie C

ODescription du poste & activités principales

Au sein de la direction Générale des services sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la tranquillité publique.

Description:

Suite à une forte volonté municipale, la police municipale de Villeneuve la Garenne poursuit sa restructuration. Passée de 0 agent en 2021 à 7 en 2022, notre structure jeune et dynamique poursuit son développement avec l'objectif de 25 agents.

- Dans le cadre de vos missions principales, vous veillerez à l'application des arrêtés relatifs aux pouvoirs de police du Maire et vous assurez la surveillance des manifestations municipales et des OTV (Opération Tranquillité Vacances).
- Vous serez chargé de la rédaction d'écrits professionnels tels que mains courantes, rapports, procès-verbaux et enquêtes administratives.
- Responsabilisation de chaque agent dans un projet de service
- Vous travaillerez en coordination avec l'ensemble des services municipaux et de la police Nationale

OProfil recherché

- Vous êtes lauréat du concours de gardien de police municipale
- Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des agents de la police municipale
- Vous êtes inscrit sur la liste des emplois réservés et votre passeport professionnel est en cours de validités
- Vous possédez votre agrément vous permettant de postuler dans la Fonction Publique Territoriale par le biais de la Loi L4239-2 5gav6militaires).
- Vous pouvez prétendre à un détachement d'une autre fonction publique.

ORémunération:

 Rémunération statutaire, ISFT 20%, NBI 15 points, IAT 8, une semaine d'astreinte payée, prime annuelle d'un salaire brut en deux parties (juin et novembre), heures supplémentaires payées ou récupérées 20h de dimanche dans le cycle, possibilité de monter jusqu'à 25h, CNAS et tickets restaurant (7.62€)

OComplément d'information :

- Cycle : vacations de 10heures, petite et grande semaine ; une semaine de 3 jours, une autre de 5 jours incluant le dimanche en heures supplémentaires.
- Equipe d'après-midi : 10h30-20h30, dés recrutement d'une équipe supplémentaire passage de 14h-00h00.
- Présence d'un CSU avec près d'une centaine de caméras sur la commune.
- Port de la combinaison + gilet tactique noir + casque MO et bouclier.
- Armement catégories B (pistolet semi-automatique type glock 45, aérosol de défense, lanceur balles de défense et pistolet a impulsion électrique) et D (tonfa et bâton de défense télescopique).
- Nouveau poste livré en décembre avec salle de sport intégrée. Deux heures de sport possible en service (salle de musculation, piscine municipale, dojo).
- Parking souterrain sécurisé à deux pas du poste pour vos véhicules personnels
- 2 véhicules légers +véhicule cyno budgété + 2 motos Yamaha Tracer 700.
- Création d'une brigade cynophile intégrée à la Brigade d'après-midi.

Candidature à adresser à : Monsieur le Maire Mairie de Villeneuve-la-Garenne 28, avenue de Verdun 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

recrutement@villeneuve92.com